



COMITÉ DE SEINE-ET-MARNE DE BASKET-BALL

PÔLE SPORTIF Commission Sportive

RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER

Synthèse – Départementale Masculine -3 (DM3)

Saison 2026-2027

Article	Thème	Synthèse
1	Principes	• Championnat DM3 organisé par le CD77. • Ouvert aux équipes qualifiées affiliées FFBB. • Championnat qualificatif pour la DM2. • Application des Règlements FFBB et les Règlements Sportifs Généraux CD77.
2	Équipes qualifiées	• Équipes reléguées de DM2. • Équipes maintenues en DM3. • Nouvelles équipes engagées en DM3.
3	Organisation	• X équipes en X poules (aller/retour) – Adapté en fonction du nombre d'équipes engagées. • Salle classée FFBB obligatoire. • Les premiers se rencontrent en finale pour définir le Champion de Seine-et-Marne DM3. Si besoin organisation de ½ finales (si 3 poules ou plus).
4	Montées et Descentes	• Détermination par la CDC 5x5 : les 4 premiers toutes poules confondues montent en DM2. • En cas de refus ou d'impossibilité, accession proposée au suivant du classement. • Une équipe refusant la montée reste en DM3.
5	Horaire des rencontres	• Horaire officiel : samedi 20h30. • Dérogations : vendredi dès 19h ou samedi dès 18h ou dimanche de 13h30 à 17h30.
6	Licences	• Types autorisés : 0C, 1C, 2C, 0CT, 0CAST, 1CAST, 2CAST, 0CASTCTC, 1CASTCTC et 2CASTCTC. • Licences BC, VT et JH illimitées. • 1 licence OH maximum.



01 60 63 03 11 – contact@basket77.fr – www.basket77.fr